SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Rapport annuel 2018

UNE DES ACTIONS PHARES DU SYDED EN 2018

www.SYDED87.org

Table des matières

Le SYDED page 4

Organisation générale page 4
Organisation interne page 5
Budget pages 6-7

Prévention et économie circulaire page 8

Actions du territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage pages 8-9

La communication page 10

Actions du SYDED pages 10-11

Le tri page 12

Apport volontaire/ Porte à porte page 12
Valorisation page 14
La filière textiles page 15

Les déchèteries page 16

Déchets collectés page 16
Valorisation et traitement, RECYPRO page 17
Evolutions 2018 page 18

Les ordures ménagères page 19

alvéol page 20

L'EDITO du PRESIDENT

Madame, Monsieur, Chers collègues élus,

L'année 2018 a été une année de réflexion pour les élus sur plusieurs sujets importants pour l'évolution du service public rendu par le SYDED.
Ainsi, les élus ont travaillé sur un nouveau schéma de collecte sélective afin de renforcer le service aux usagers pour le tri des emballages ménagers, des papiers et du verre dans la perspective de bénéficier d'un réseau d'éco-points plus dense et adapté à la réception de tous les emballages plastiques dès 2020.
S'agissant des déchèteries, 2018 a permis de mener une étude d'opportunité relative au transfert de la compétence du « haut de quai » des groupements de communes au SYDED. Ce sujet a fait l'objet de longues discussions et de débats, parfois tendus. Je suis convaincu que la décision favorable qui a été prise, au nom de l'intérêt général dans le cadre d'une gestion unique en réseau par le syndicat, permettra de renforcer ces équipements devenus incontournables pour la population.
Par ailleurs, concernant les déchets verts dont les chiffres explosent chaque année (+14% en 2018), il était nécessaire de s'interroger sur une nouvelle organisation pour leur prise en charge.
Ainsi, face aux tonnages à traiter, le partenariat avec les agriculteurs locaux qui existe depuis 15 ans a été réaffirmé tout en s'appuyant sur des opérateurs privés.
Le Comité syndical a également décidé, au vu d'une étude complète, d'assurer la gestion d'Alvéol en délégation de service public. Ce choix doit permettre de maintenir et de développer une activité de stockage en proximité afin que ces déchets non dangereux ne parcourent plus des centaines de kilomètres.
Enfin, les élus ont arrêté une stratégie de communication pour le SYDED. Celle-ci devient indispensable pour informer, sensibiliser et amener tout citoyen à opter pour les bons gestes au quotidien.

En complément des réflexions et des décisions prises par les élus, l'année 2018 aura été aussi une année riche en actions, menées au quotidien par les services du syndicat mais également en partenariat avec de nombreux autres acteurs, privés et publics.
Voici quelques actions concrètes au service de la prévention et de la réduction des déchets :
- La sensibilisation auprès des collectivités du SYDED sur le tri du papier qui a permis de mettre en place ce geste simple dans plus de 300 structures représentant près de 4 000 agents mobilisés.
- Les actions auprès des scolaires qui prennent diverses formes : la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et les collèges avec la sortie d'un livret de recettes anti-gaspi "des Galo'pains" réalisé par les élèves et les enseignants de Saint-Bonnet Briance ou encore les concours de collecte de textiles et de papiers dans les établissements. A noter également le partenariat avec l'école de Bussière-Galant qui s'est conclu par l'habillage des colonnes de l'éco-point du centre bourg avec les dessins des élèves.
- L'opération « Mon foyer défie ses déchets » a mobilisé 17 foyers volontaires regroupant 51 personnes qui se sont prises au jeu de la réduction des déchets par l'adoption de gestes simples et le changement de certaines habitudes. Cette expérience collective a été un succès pour tous et s'était terminée par un pique-nique 0 déchet !
- La mise en place de zones « Donnez-Prenez » pour les cageots et les palettes sur 5 déchèteries permettant ainsi en complément des bennes réemploi de privilégier la réutilisation et d'inciter au partage.

Vous le voyez, les élus et le personnel du SYDED agissent et s'engagent avec les moyens à disposition pour limiter la production de déchets et accompagner l'usager au changement de comportement conformément aux objectifs de la labélisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Bonne lecture à vous,

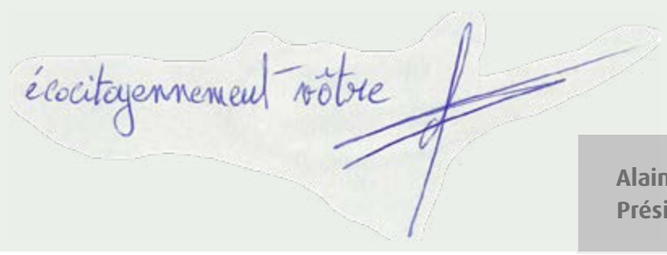

Alain AUZEMERY,
Président du SYDED

Organisation générale

179 communes

167 405 habitants

78 604 foyers

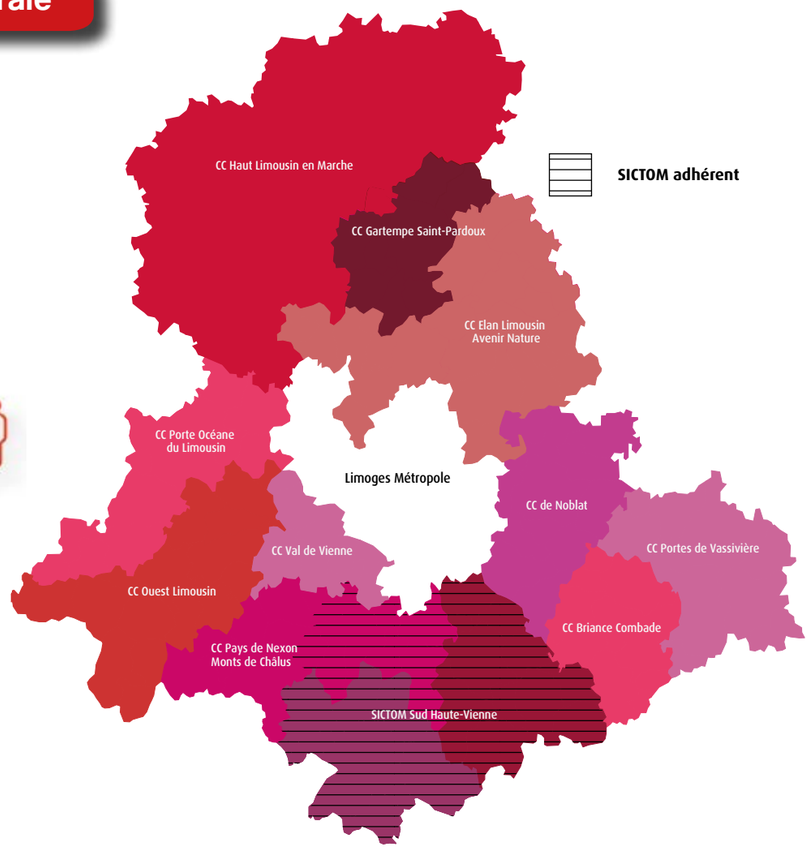

Une nouvelle organisation territoriale au 1er janvier 2018

Au 1er janvier 2018, parmi ses adhérents, le SYDED a vu disparaître le SICTOM de Bessines et l'adhésion, de fait, de la Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux. Le syndicat compte ainsi 10 Communautés de communes et 1 SICTOM en adhérents, en plsu du Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Organisation interne

Le comité syndical est ainsi composé de **54** délégués titulaires :

- **18** délégués pour le Conseil Départemental
- **36** délégués pour le collège des groupements de communes.

Le bureau syndical comprend **14** membres dont le Président et les 2 vices-présidents :

- **6** issus du collège départemental
- **8** représentants des groupements de communes.

Organisation interne

L'organigramme des services

Président
Alain Auzemery

Vice-Présidente
Sylvie Achard

Vice-Présidente
Jocelyne Réjasse

Directeur Général des Services
Emmanuel Lathière

Directrice Adjointe
Claude Chabrol

Directrice Adjointe
Amanda Faucher

Pôle animation territoriale

Tri et valorisation
Ketty Guichard
Sébastien Boutinaud (A)

Prévention et économie circulaire
Véronique Lucain
Pascal Nouhaud (A)
Margaux Laplagne (MC)

Communication
Bénédicte Roux
Grégory Dubouchaud (A)

Cellule animation de proximité
Coordinateur : Grégory Dubouchaud
Emeric Rynois (EA)
Pierre Coly (EA)

Pôle ressources

Administratif
Amélie Jouhandeaud-Janmot (A)
Clémence Michel (A)

Comptabilité
Christophe Bouyat
Sylvie Eymery (A)
Yoann Aubert (A)

Commande publique
Fabienne Gacoin

Ressources humaines
Yoann Aubert

Informatique logistique
Jérôme Salpetier
Sébastien Boutinaud

Pôle environnement sécurité

Environnement
Pauline Marty

Sécurité
Jérôme Salpetier
Laurent Boucherie

Pôle traitement exploitation

alvéol
Stéphane Ferrand
Mathieu Peyrazet (A)

Déchèteries et plates-formes déchets verts
Pauline Marty
Laurent Boucherie
Aurore Rabeau (A)
Thomas Longeville (A)

Stations transit et travaux divers
Jérôme Salpetier
Claudine Marsaud (Agent)
Christelle Deguy (Agent)
Eric Gorceix (Agent)
Jean-François Durand (Agent)

ISDI / CET post-exploitation ISDI
Laurent Boucherie

Assistance technique
Jean-François Durand

Responsable A : Assistant(e) MC : Maître Composteur EA : Eco-Animateur

La structure de l'emploi

Au 31/12/2018, l'effectif du syndicat se répartit ainsi :

	Filières	Catégories	Titulaires ou stagiaires	Non titulaires	Total	ETP
2018	Filière technique	A	2	0	2	1,8
		B	5	0	5	4,8
		C	8	4	12	11,4
	Filière administrative	A	1	0	1	1
		B	2	0	2	1,8
		C	5	1	6	5,5
	Filière animation	C	2	0	2	2
				TOTAL	30	28,3

" Séminaire d'équipe "
Vaulry, juin 2018

La politique salariale et sociale

Le SYDED a mis en place un nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de ses agents.
De plus, le SYDED a adopté une nouvelle politique sociale en participant à l'assurance Prévoyance de ses agents.

Budget

Au vu du compte administratif 2018, le résultat d'éxecution 2018 est déficitaire de 71 281 €,
avec un excédent de 182 573 € en investissement et un déficit de 253 854 € en fonctionnement.
Le résultat de clôture 2018 est excédentaire de 1687 691 € compte tenu des résultats par section suivants :

+ 1 443 768 € en fonctionnement
+ 243 923 € en investissement

Investissement

Dépenses

Le montant des dépenses en investissement
s'élève à **1 681 860 €.**

Recettes

Le montant des recettes en investissement
s'élève à **1 864 433 €.**

Fonctionnement

Dépenses

Le montant des dépenses en fonctionnement
s'élève à **14 522 953 €.**

Recettes

Le montant des recettes en fonctionnement
s'élève à **14 269 099 €.**

Participation péréquée des collectivités adhérentes répartie par services

Le tarif péréqué à l'habitant en 2018 est de **26,16 €/an**.
Il sert à financer les dépenses des déchèteries, de la collecte sélective, de la prévention, de structure, de la communication, d'Alvéol et des installations de stockage de déchets inertes.

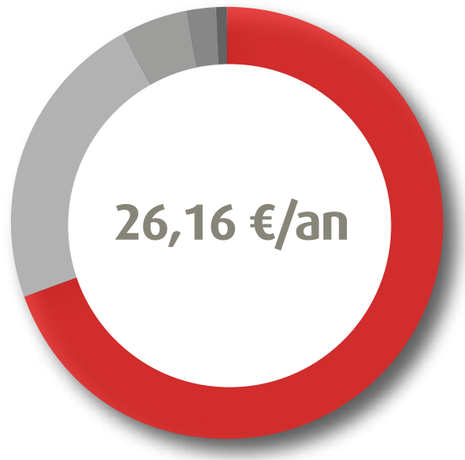

Actions du territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Le coût de la prévention est de 0,5€ /hab/an

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage : véritable année de lancement

Labellisé en 2015 Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage par le Ministère de l'environnement, le SYDED a dégagé en concertation avec les partenaires un programme composé de 41 actions réparties en trois axes, avec pour objectifs principaux :

- de réduire de 10% le ratio d'Ordures Ménagères Résiduelles en 2020 par rapport à 2010,
- d'engager 5 professionnels dans une démarche d'économie circulaire,
- de réduire de 3 kg le ratio des encombrants en 2020 par rapport à 2010.

Le programme va être déployé sur 3 ans, l'année 2018 correspond à l'année de lancement des premières actions.
Sur les 27 prévues en 2018, 26 ont été réalisées ou engagées conformément au planning.

Réduire de 10% le ratio d'OM en 2020 par rapport à 2010

Composteurs individuels en bois 600 litres

Compostage partagé en résidence et quartier

. Deux nouvelles résidences ont été équipées en 2018 :
- 2 points de compostage installés à La Vanelle à Nexon. 20 foyers ont accepté de participé sur 37.
- 4 points de compostage ont été installés au Point du Jour à Bellac en partenariat avec l'association REMPART. 37 foyers ont accepté de participer sur 101.

Désormais 29 points de compostage partagés, répartis sur 11 communes, permettent à environ 450 personnes de composter leurs biodéchets.
L'estimation de tonnage détourné des poubelles est d'environ 25 tonnes / an pour l'ensemble des sites.

Compostage au camping d'Ambazac

Compostage domestique

515 composteurs ont été vendus représentant 442 foyers supplémentaires équipés.

Depuis 2006, sur le territoire du SYDED, **10 782 composteurs** ont été vendus, pour **8 386 foyers** équipés.
Le taux d'équipement se situe aux alentours de 10%.

Compostage de proximité à La Vanelle à Nexon

Compostage en établissement

15 nouveaux établissements ont été équipés de dispositif de compostage et bénéficient d'un suivi du SYDED :
2 collèges, 1 lycée (réinstallation à Magnac-Laval), 4 écoles, 1 ESAT, 1 médiathèque, 7 sites d'accueil touristiques dans le cadre de l'opération "campings durables" menée avec la Fédération des Campings du Limousin pour favoriser la gestion des biodéchets au camping. Désormais, 82 éta--blissements sont accompagnés par le SYDED.

Réduction des déchets verts

Déchets verts et tri dans les collectivités

- Le SYDED a poursuivi son accompagnement des communautés de communes éco-exemplaires sur la prévention, la gestion et le tri des déchets verts dans les cimetières.
- 29 prêts de broyeurs ont été effectués en 2018, auprès de 22 communes et communautés de communes, de l'ODHAC, d'un EHPAD, de 4 collèges et de REMPART pour les sites de compostage partagé de Bellac.

Particuliers

Des petits broyeurs de végétaux semi-professionnels sont mis à disposition des associations depuis plusieurs années afin qu'elles les prêtent à leurs adhérents. Une association a emprunté un broyeur semi-professionnel à cet effet. Un partenariat a été conclu entre le SYDED et Val de Vienne pour le prêt gratuit de broyeurs électriques aux résidents de son territoire. Cette opération est en test jusqu'en juin 2019. Si les résultats sont concluants, le partenariat sera proposé à d'autres communautés de communes.

Campagne de prêts de broyeur sur Val de Vienne

Sensibilisation au gaspillage alimentaire à l'école de Javerdat

Mon foyer défie ses déchets

Pour le lancement du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SYDED a mené une opération de type foyers témoins pour sensibiliser les particuliers à la prévention des déchets :
- 17 foyers participants soit 51 personnes,
- Choix de mettre en place 1 ou plusieurs éco-geste parmi les 12 proposés : 102 éco-gestes réalisés par les familles,
- Bonne couverture presse audiovisuelle et presse écrite : 6 articles de presse, 1 reportage France 3,
- 13 169 vues sur Facebook dédié,
- Valorisation des résultats dans le journal "Tous Ecocitoyens" dédié,
- Sur 6 mois, une baisse moyenne de 43 kg d'ordures ménagères résiduelles par foyer a été constatée.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le SYDED a poursuivi son accompagnement des établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ces accompagnements se font en concertation avec les communes, le Conseil départemental et la Région.

Dans les écoles

En 2018, le SYDED a accompagné l'école de Javerdat lors de la Journée de lutte contre le gaspillage alimentaire qui s'est déroulée le 16 octobre 2018. 74 élèves ont été sensibilisés. Le gaspillage alimentaire pesé ce jour-là n'a représenté que 3 grammes par élève !

Le SYDED a financé 300 livrets de recettes anti-gaspi du pain réalisés par les élèves et le personnel de l'école de Saint Bonnet Briance « Les recettes des Galo'pains ».

Depuis 2014 : 28 écoles ont été sensibilisées soit 2 364 élèves. La moyenne du gaspillage est de 68 gr/élève avec de grandes disparités d'une école à l'autre.

Dans les lycées et collèges

5 collèges ont été sensibilisés en 2018 soit 1 539 élèves : Nexon, Nantiat, Bessines sur Gartempe, Bellac et Saint Germain les Belles.

Le SYDED a tenu un stand lors d'une journée d'information à la lutte contre le gaspillage alimentaire organisée par la Région Nouvelle Aquitaine et le Lycée Darnet à Saint-Yrieix-la-Perche : 250 élèves et personnel de lycée sensibilisés.

Communication

L'année 2018 a encore été marquée par l'organisation de plusieurs évènements à destination des scolaires, du grand public et des élus.

Scolaires

Concours de collecte des textiles

Durant le mois de juin, un concours de collecte des textiles à destination des écoles primaires, a été organisé conjointement avec l'association Le Relais 23. Cette action, rejointe par 13 écoles, a permis de collecter 6 tonnes de textiles afin de les recycler et de les valoriser.
Les gagnants de ce concours sont les élèves de l'école de Saint-Priest Ligoure avec 287kg de textiles récupérés, soit 12 kg par élève. Pour les récompenser, l'école a reçu des outils pédagogiques ainsi qu'un chèque de 100 €.

Remise des prix à l'école de Saint-Priest Ligoure le 7 juillet 2018

Remise des prix au collège du Parc à Saint-Mathieu le 26 janvier 2018

Concours de collecte des papiers dans les collèges

Un concours de collecte de papiers a été organisé dans les collèges du département en partenariat avec le Conseil Départemental. 13 collèges et 3 200 élèves ont participé. Ainsi 8,5 tonnes de papier ont été collectées en vue de leur recyclage.
Le vainqueur de ce concours est le collège du Parc de Saint-Mathieu avec 18,9 kg de papier par élève.
Pour récompenser leur participation, une visite du Moulin du Got a été organisée et un chèque de 286 € leur a été remis pour financer les projets de l'établissement.

Spectacle à la Mégisserie à Saint-Junien

Au cours du mois de juin, 8 écoles primaires et 250 élèves ont assisté au spectacle "Les frères Rippetout" ayant pour thème le tri des déchets au centre culturel de la Mégisserie, suite au concours de dessin “Une mascotte pour nos déchets” organisé par le SYDED.

Spectacle à la Mégisserie à Saint-Junien le 19 juin 2018

Elus / Institutions

Réunion décentralisée à Razès.

Réunion décentralisées

Le SYDED a organisé une réunion décentralisée à destination des élus pour présenter les actions menées par le syndicat auprès des collectivités (tri du papier, compostage, gaspillage alimentaire dans les cantines, tri dans les cimetières...).

Grand public

Journées portes ouvertes sur Alvéol

Le 1er juin et le 21 novembre 2018 ont eu lieu deux journées portes ouvertes sur le site Alvēol.
Les visiteurs (une trentaine de personnes) ont pu découvrir le fonctionnement et les installations du site et échanger avec le personnel présent sur place.

Eco-point installé place de la Bascule à Bussière-Galant

Inauguration d’un écopoint original à Bussière-Galant

Un nouvel écopoint au design unique a été mis en place, à Bussière-Galant, pour sensibilier les habitants aux incivilités et améliorer les consignes de tri.
Ce sont les élèves de l’école qui ont réalisé les dessins afin de personnaliser cet équipement et de le rendre atypique et artistique.

Réunion publique vers un foyer zéro déchet

Le 20 novembre 2018, une réunion publique sur la prévention des déchets à été organisée à St Yrieix la Perche. Une conférence et différents ateliers pratiques ont permis aux gens de découvrir de nombreuses astuces pour réduire leurs déchets.

Ateliers sur le “faire soi-même” avec “Les Petits Débrouillards”

Accueil d’une délégation du Burkina Faso

Le SYDED et Evolis 23 ont accueilli une délégation de Burkinabè afin de leur présenter les modes de gestion des déchets sur notre territoire. L'idée est de leur permettre de transposer certaines pratiques localement dans la région de Ziniaré.

Opération Mon foyer défie ses déchets

17 foyers volontaires se sont engagés dans une démarche pour réduire leur production de déchets.Après avoir pesé leurs déchets durant 4 semaines, les familles ont été sensibilisées et accompagnées sur différents éco-gestes. Pour clôturer l'opération, les familles se sont rassemblées autour d'un pique nique Zéro Déchet et ont visité la Tourbières des Dauges à St Léger la Montagne.

Les familles réunies lors du pique-nique Zéro déchet

Le tri

Le coût de la collecte sélective est de :
5,06 €/hab/an

Apport volontaire

Tonnages collectés via les 626 écopoints en tri-flux

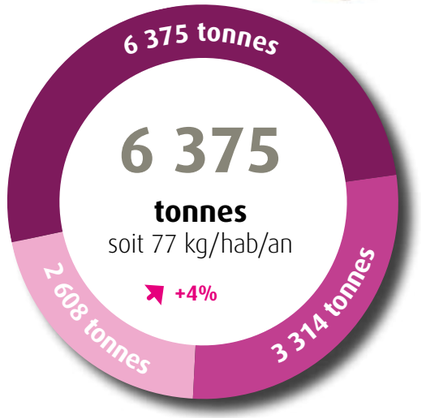

- **Conteneur verre**
  38 kg/hab/an
  Moyenne nationale : 40kg/hab/an
- **Conteneur papiers**
  22 kg/hab/an
  Moyenne nationale : 22kg/hab/an
- **Conteneur emballages ménagers**
  17 Kg/hab/an
  Moyenne nationale : 17kg/hab/an

Caractérisation du gisement Emballage (sans papiers et verre)

Matériaux caractérisés	2018
Papiers (non acceptés en emballages ménagers)	7%
Carton	30%
Bouteille plastique	28%
Tétra-brique	5%
Métal	15%

2,7 kg/hab/an
d'erreurs de tri
+13% par rapport à 2016

Porte à porte

Tonnages collectés

La collecte sélective en porte à porte est en multimatériaux et concerne uniquement la Communauté de communes du Val de Vienne.

- **Poubelle jaune**
  (Emballages ménagers et papiers)
  60 Kg/hab/an
  Moyenne nationale : 55,9 kg/hab/an

Caractérisation du gisement PAP

Matériaux caractérisés	2018
Papiers	50%
Carton	20%
Bouteille plastique	11%
Tétra-brique	2%
Métal	6%

6,6 kg/hab/an
d'erreurs de tri
-22% par rapport à 2016

ZOOM adhérents

Production collecte sélective par collectivité adhérente

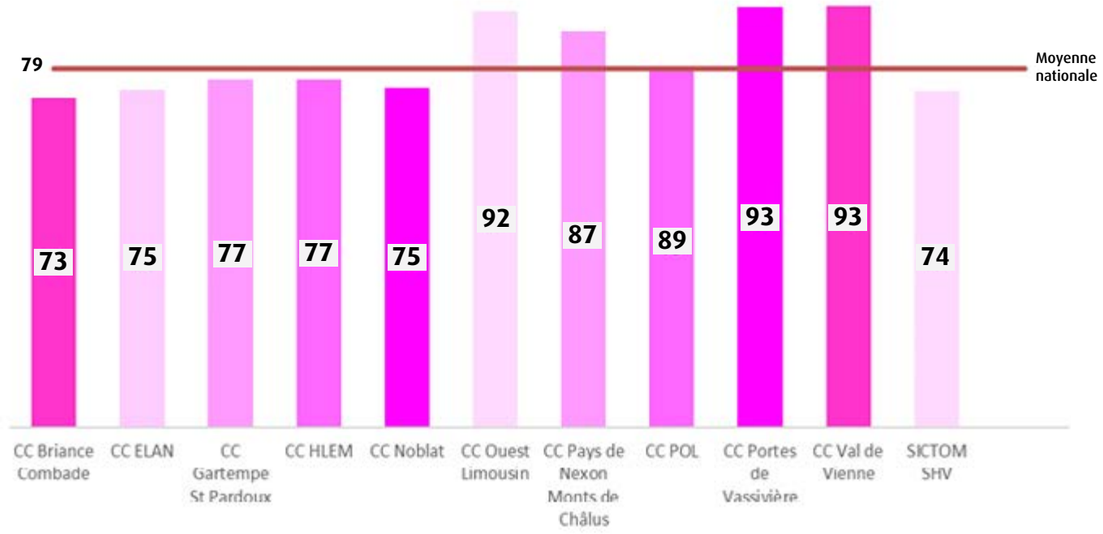

Densification des écopoints

Le SYDED lance une étude pour un nouveau schéma de collecte sélective en prévision de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques à compter de mai 2020.

Cette étude doit permettre de renforcer le service rendu aux usagers en maillant le territoire avec plus d'écopoints et au plus proche de l'habitant..

2 222 colonnes
sont installées sur le territoire SYDED

Tri du papier dans les services et établissements publics

Le SYDED a mis en place le tri des papiers dans les services et établissements publics sur l'ensemble de son territoire.
Une sensibilisation et un geste à ancrer qui nécessitent plusieurs étapes :
- Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des services des collectivités et des établissements publics
- Mise en place d'un système de pré-collecte en concertation avec les services
- Mise en place de conteneurs d'apports volontaires gros producteurs
- Collecte, mise en balle et valorisation de ces papiers

Ainsi, depuis 2017, **3 911 agents de structures publiques** ont été sensibilisés au tri du papier représentant **300 structures**.

Valorisation

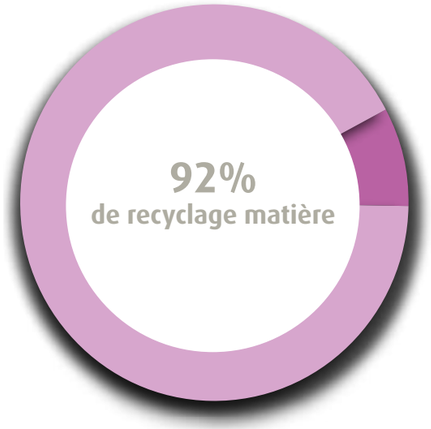

Zoom sur les refus de tri

Les refus de tri comprennent entre autres tous les emballages en plastiques n'ayant pas la forme d'une bouteille (barquettes, pots, sacs, blisters...)

Ces déchets, non recyclables pour l'instant en Haute-Vienne, sont valorisés énergétiquement, mais doivent être déposés directement dans les ordures ménagères car ils engendrent un réél surcoût pour la collectivité.

Les **DASRI** (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) ont un traitement particulier, ils ne doivent pas être mis dans les écopoints.

Des boîtes jaunes sont mises à disposition dans toutes les pharmacies du territoire du SYDED. Retrouvez les adresses des pharmacies qui collectent sur **www.nous-collectons.dastri.fr**

Les filières de recyclage

Les filières de recyclage
par matériaux

- Les bouteilles en plastique : VEOLIA puis Vielpa (ES), TORRE PET (ES), Regene Atlantique (64)
- L'aluminium : VEOLIA puis Metaalhandel Werrens (B)
- L'acier : HENAULT puis Arcelor Mittal (ES)
- Les briques alimentaires : VEOLIA puis SCA TISSUE FRANCE HONDOUVILLE (27)
- Les cartonnettes : VEOLIA puis la papeterie EMIN LEYDIER (26)/ SAICA (ES)
- Les papiers : sorte 1.11 : Usine UPM (ALL) sorte 1.02 : Papeterie SMURFIT (87)
- Le verre : OI Manufacturing (Vergèze, Vayres, Béziers)

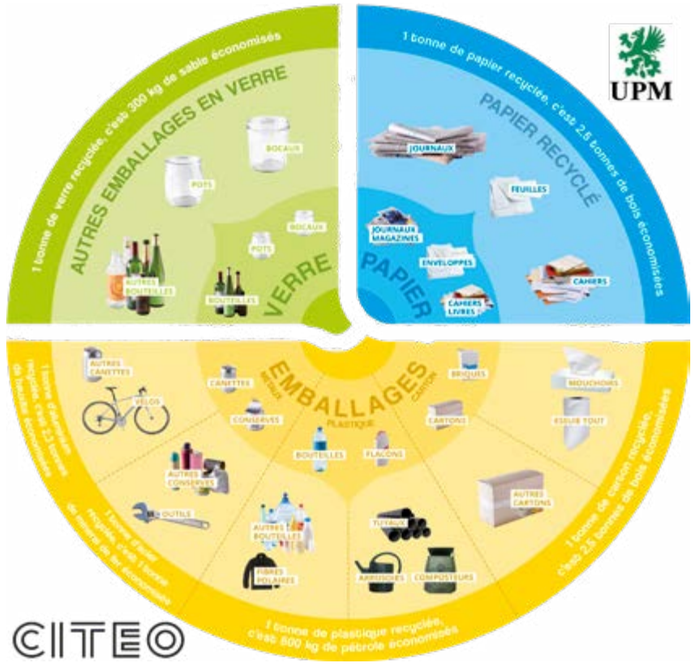

La filière textiles, linges et chaussures usagés

Les consignes de collecte

Vous pouvez déposer :
Vos vêtements et votre linge de maison **propres et secs** en sac fermé et vos chaussures **liées par paire**.
Même usés, ils seront valorisés.

Ne déposez pas d'articles humides.

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

Pour connaitre le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur :
www.lafibredutri.fr

Le circuit de valorisation

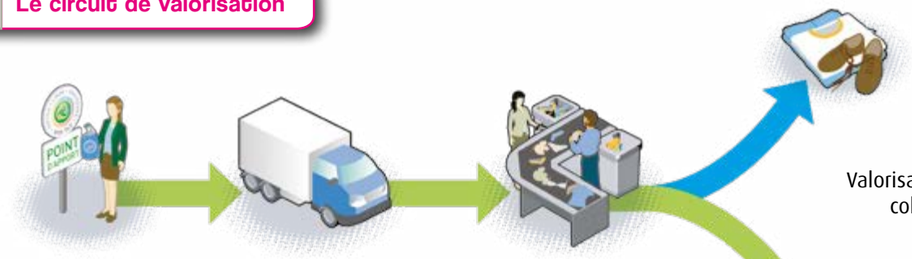

Apport des textiles, chaussures et linges de maison dans les **152** conteneurs appartenant au RELAIS.

Collecte et transport par LE RELAIS

Tri de la collecte dans 4 centres appartenant au RELAIS en France

Valorisation de la collecte

Les chiffres

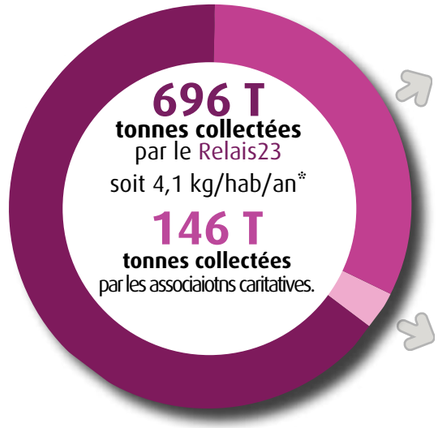

**65% réutilisation
(87% export et 13% en France)

**32% recyclage
(chiffon, isolant maison : Metisse®)

**3% élimination
(incinération ou stockage)

*(moyenne nationale : 3,58 kg/hab/an)

Un total de 842 T déposées et collectées

** Estimation du Relais pour leurs tonnages

80% des conteneurs de textiles appartiennent et sont collectés par le Relais 23 et 20% des autres conteneurs sont mis en place et destinés directement aux associations telles que la Croix Rouge, Secours catholique...

Les déchets collectés

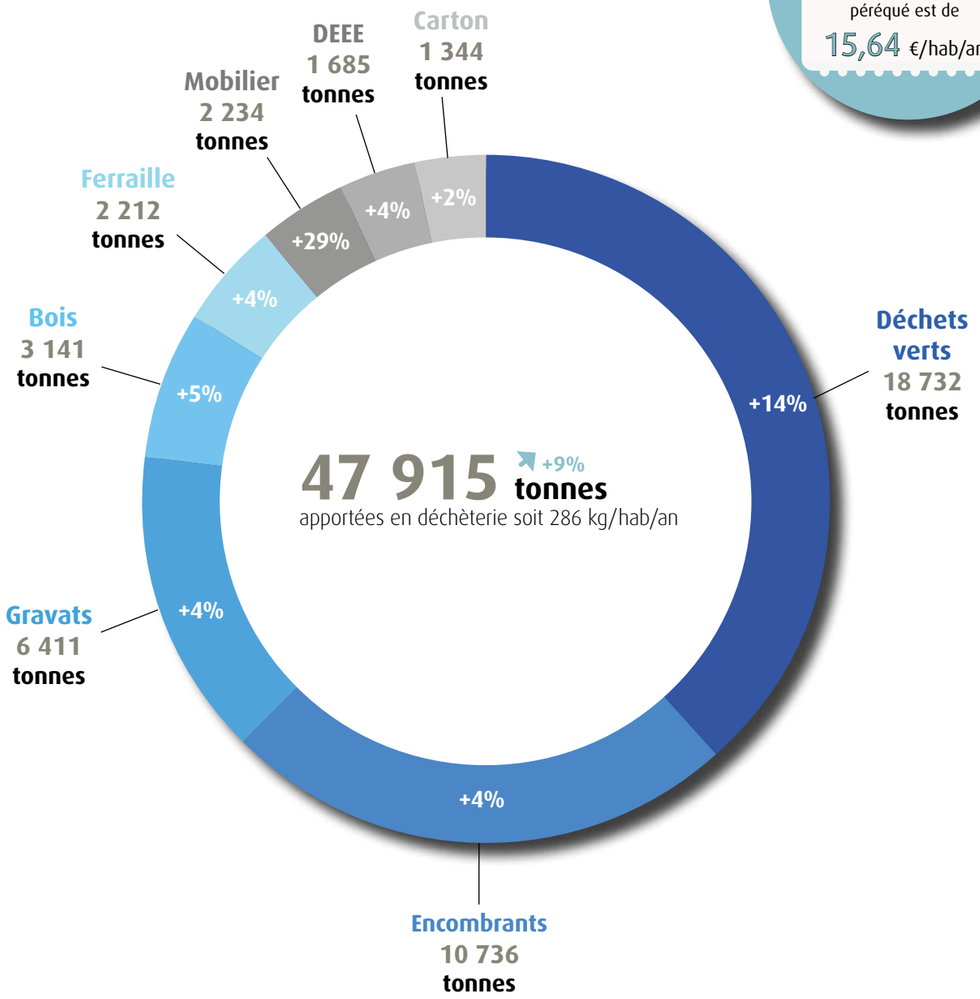

Autres flux

Souches/Gros bois
568 tonnes
+0,2%

DDS
573 tonnes
+6%

Huile de vidange
83 tonnes
-9%

Plâtre
166 tonnes
+673%

Piles
14 tonnes
-17%

Huiles alimentaires
15 tonnes
+6%

Radiographies
0,51 tonnes
-30%

La fréquentation des déchèteries est en hausse de 2% avec plus de 377 500 passages.
Le gisement déchets verts, à nouveau, augmente de 14%.
Le gisement bois augmente de 5%.
Parallèlement, grâce à la mise en place de nouvelles filières telles que le mobilier et le plâtre, on note que l'évolution de la filière encombrants est restée maîtrisée.
La collecte des Déchets Dangereux Spécifiques (DDS) est en hausse de 6%, notamment grâce à une communication accrue sur le geste de tri.

Valorisation et traitement

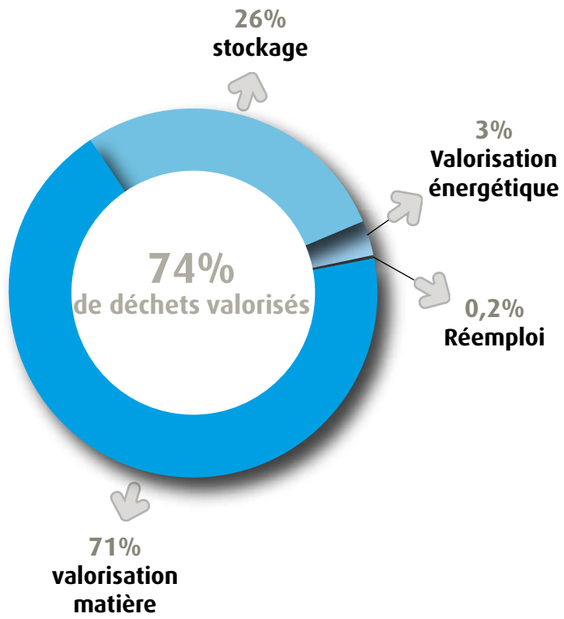

Zoom sur le Réemploi

17 déchèteries
équipées d'une zone de Réemploi

7 ressourceries partenaires
Aléas, Emmaüs, Le monde allant vers, Mathusalem, Maximum, RESPIR

82 tonnes de déchets détournées en 2018

Les apports des professionnels : Recypro

Recypro

1 114 professionnels adhérents

2,5% des passages en déchèteries

65 651€ de recettes

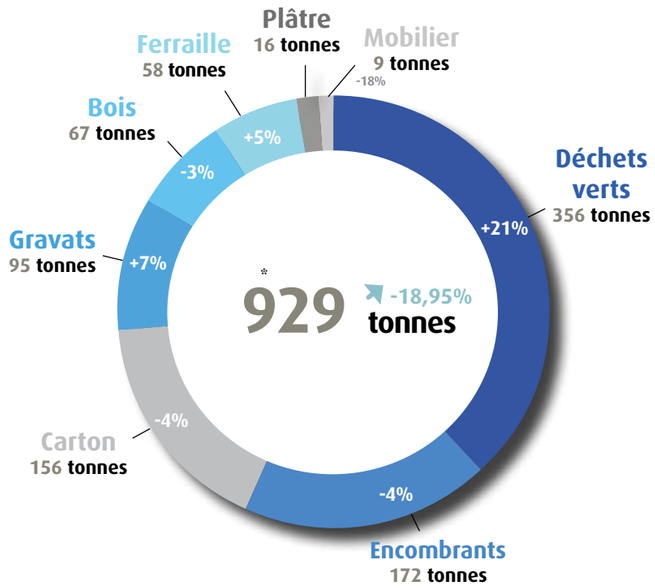

Autres flux

Verre
2 tonnes
-50%

Polystyrène
2 tonnes
-35%

Papiers
2 tonnes
+33%

Emballages ménagers
0,2 tonnes
-50%

Huile de vidange
0,261 tonnes
** -5%

* Erratum 2017 : 1 146 tonnes annoncées en 2017 au lieu de 830 tonnes
** Erratum 2017 : 91 tonnes annoncées en 2017 au lieu de 0,276 tonnes

Les évolutions de 2018

Réemploi

Deux nouveaux partenariats ont été créés en 2018. Ainsi, **17 déchèteries sont équipées d'une benne réemploi.**

-> **Déchèterie de St-Léonard-de-Noblat** avec l'association **Mathusalem** depuis juillet 2018.
Au total plus de 7 tonnes d'objets ont été collectées en 2018 pour le réemploi.

-> **Déchèterie de St-Martin-le-Vieux** avec l'association **Aléas**, depuis le 1er octobre 2018, suite à l'arrêt de l'activité de l'association Poids Plume, ancien partenaire sur ce secteur.

De nouvelles filières en déchèterie

Zone "Donnez-Prenez"

Depuis septembre 2018, les cageots et les palettes sont en libre service. Les usagers peuvent déposer ou prendre ces objets pour leur donner une nouvelle vie.

Zone "Donnez Prenez" de Nieul

5 déchèteries sont équipées de cette zone : Ambazac, Châlus, Châteauneuf-la-Forêt, Nieul et St-Junien.

Optimisation du stockage des déchets

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Mise en place de conteneurs maritimes pour le stockage des DEEE sur les déchèteries de Nexon et de Pierre-Buffière.
Au total, 14 déchèteries sont équipées de conteneurs. Ces équipements de stockage permettent de sécuriser le gisement, d'améliorer les conditions d'accueil des usagers grâce à la diminution du vandalisme, et de faciliter le travail des agents.

Conteneur DEEE à la déchèterie de Pierre Buffière

Mobilier

Mise en place de la filière mobilier sur la déchèterie de Château-Chervix, soit 19 déchèteries équipées. Grâce à cette filière à responsabilité élargie du producteur, tous les meubles ou parties de meubles usagés sont valorisés.

Mise en place de la filière mobilier sur la déchèterie de Château-Chervix

Toutefois, la priorité reste au Réemploi quand le mobilier est encore en état.

ZOOM adhérents

Ratios des apports en déchèteries par collectivités adhérentes (en kg/hab/an)

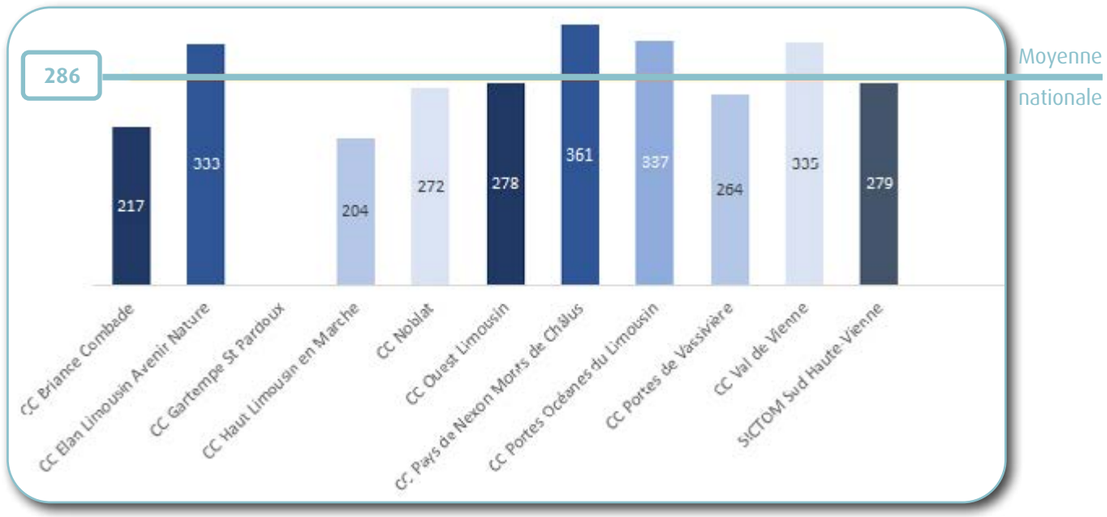

Ordures ménagères résiduelles

CERTIFIÉ ISO 14001

36 201 tonnes -1%
d'ordures ménagères traitées soit 216 kg/hab/an

Le coût de traitement des ordures ménagères est de : **27,69 €/hab/an**

216 kg/hab/an

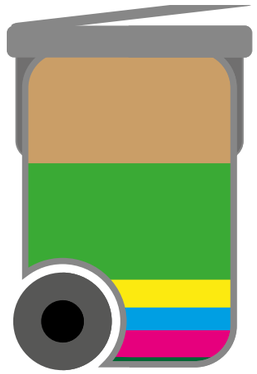

74	Ordures ménagères	48
81	Matières biodégradables	40
20	Emballages ménagers	9,5
16	Papiers	6
16	Déchèterie	7
8	Verre	1,5

Moyenne des collectivités SYDED (Données 2017)

112,5 kg/hab/an

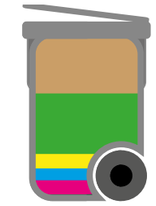

Moyenne des collectivités en Redevance Incitative SYDED (Données 2017)

ZOOM adhérents

Ratio des ordures ménagères résiduelles par collectivité adhérente (en kg/hab/an)

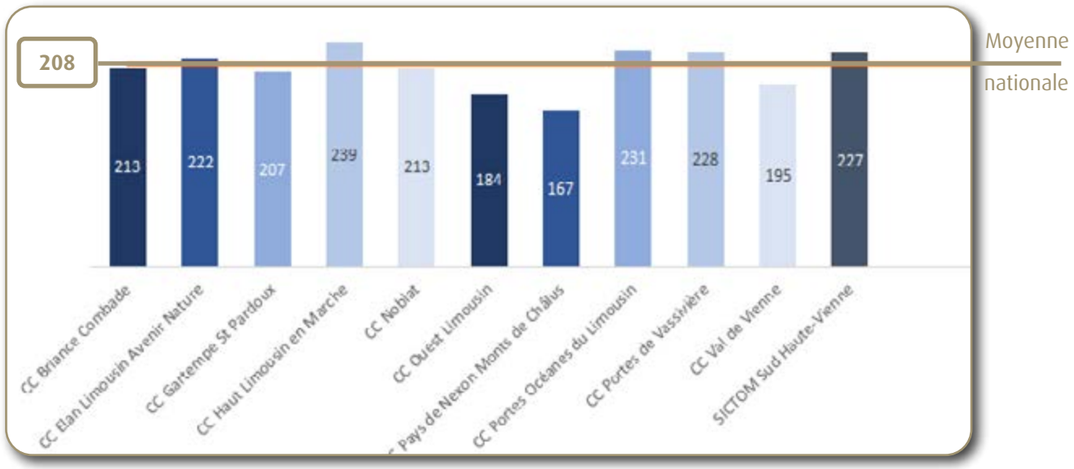

Le travail sur l'optimisation du remplissage des caissons entamé en 2016 a encore permis cette année une baisse du nombre de camions sur les routes.
Ainsi sur l'ensemble du territoire, on note une nouvelle baisse de 1,5% des trajets, soit 19 rotations de moins par rapport à 2017. En 2018, **1 248** rotations ont été effectuées sur les 4 stations de transit. La qualité des OMR en provenance du territoire POL est en nette amélioration grâce, notamment, aux actions menées en partenariat avec la Communauté de Communes auprès des professionnels.

Alvēol

La vie d'Alvēol

Le stockage des déchets caoutchouteux s'est soldé en 2018 grâce à l'alvéole dédiée à cette opération. Cela a permis de séparer définitivement ces déchets spécifiques des déchets classiques.
Par ailleurs, le site a connu une activité moins importante avec un apport de 25 815 tonnes de déchets contre 47 255 en 2017.

25 815 tonnes
de déchets ont été stockées sur Alvēol en 2018.

10 971 tonnes d'encombrants en provenance des déchèteries du SYDED.

10 442 tonnes d'encombrants et de déchets provenant des déchèteries de Limoges Métropole.

4 403 tonnes de Déchets d'Activité Economique (DAE) apportées par les industriels.

4 174 tonnes
de déchets inertes ont été réceptionnées sur l'ISDND, utilisées comme matériaux de couverture régulière sur le site au cours de l'exploitation de la zone de stockage afin de limiter les envols de déchets et les départs de feu.

Installation de l'unité de traitement du biogaz le 21 septembre 2018

Traitement du biogaz

De nouveaux procédés de traitement du biogaz ont été testés en 2018.
Le SYDED a fait le choix de retenir plusieurs équipements complémentaires pour assurer, de manière durable, l'épuration du biogaz.

Biodiversité

Afin de protéger les espèces animales vivant sur le site et notamment le crapaud sonneur à ventre jaune, le partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le Groupement Mammologique et Herpètologique du Limousin est poursuivi et accentué. Par ailleurs, un expert naturaliste a réalisé un inventaire des peuplements d'orthoptères.
Cette étude a mis en évidence des cortèges d'espèces plutôt communes mais en densité importante.
Cette biomasse consitue une ressource alimentaire pour plusieurs espèces d'oiseaux et notamment des espèces en déclin.

Orthoptère présent en Limousin

SYDED Haute-Vienne tous écocitoyens !

19, rue Cruveilhier
BP 13 114
87031 Limoges Cedex
Tél. 05 55 12 12 87

SYDED Haute-Vienne, Rapport annuel 2018
Directeur de la publication: M. Emmanuel LATHIERE. Conception: SYDED Haute-Vienne .
Illustrations : SYDED Haute-Vienne. Impression : Malinvaud - Dépôt légal ISSN 1627-6736

Le SYDED Haute-Vienne à la charge de la collecte et du taitement des déchets recyclables, ainsi que le traitement des ordures ménagères, en application de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales.

Ce document a été fabriqué sur du papier recyclé avec des encres végétales dans le respect des normes environnementales par un imprimeur labéllisé Imprim'Vert®. Ne pas jeter sur la voie publique.